



## Conseil de la Vie Associative

1<sup>ère</sup> plénière du mardi 15 décembre 2015

Maison des Associations

### Participants

Membres du CVA présents : liste jointe

Excusés : Dominique Duval (conseiller municipal), Abasto Tango, Sym-tango argentin

Absent : Talmat

Elus / services mairie :

- Sophie Simonnet (Maire adjoint en charge de la vie associative)
- Pascal Pimont (conseiller municipal)
- Mireille Noël (conseillère municipale)
- Céline Robert (Directrice de la Proximité)
- David Osmont (Responsable MDA)
- Cécile Chenebault (Assistante responsable MDA)

### Ordre du jour de la réunion :

- Introduction par Sophie Simonnet
- Election des candidats au bureau du Conseil de la Vie Associative
- Temps d'information :
  - Présentation du projet du Fonds Régional d'Art Contemporain au quartier Lorge
  - Présentation du projet Hôtel des Associations
- Propositions d'axes de travail 2016
  - "Place aux assos"
  - Animation de la Maison des Associations
  - Réflexion sur la mise en place du conseil d'usagers à la MDA
- Date du 1<sup>er</sup> bureau
- Pot de clôture

➤ Introduction par Sophie Simonnet

L'élue présente ses différentes délégations d'ajointe : vie associative, démocratie de proximité, économie sociale et solidaire, ainsi que la politique de la ville et la cohésion sociale. Elle rappelle la démarche qui a conduit au renouvellement du Conseil de la Vie Associative et en redonne les principaux axes.

Certaines associations sont d'ailleurs surprises du faible nombre d'associations présentes. Madame Simonnet rappelle qu'un appel à candidatures a été lancé en septembre et évoque le fait qu'un nombre restreint d'associations permettra une meilleure réflexion et implication de chacun au service du CVA.

Une question est également soulevée par une association demandant pourquoi aucune suite positive n'a été donnée à sa demande de subvention. L'élue précise que la question des subventions aux associations sera abordée ultérieurement mais qu'il s'agit ici du CVA et de l'implication de tous pour l'intérêt général, pas pour un intérêt particulier. Elle annonce qu'une grille de critères est en cours de réalisation pour l'octroi des subventions aux associations de quartier et, que dans ce domaine il est du rôle des élus de prendre des décisions et de les assumer.

➤ Election des candidats au bureau du Conseil de la Vie Associative

Le nombre d'associations éligibles au bureau étant de 19 pour 20 places, il est donc proposé de valider toutes les associations candidates. A cet effet, un tour de table est réalisé afin de présenter chaque association présente et candidate.

Suite à une question concernant la place des représentants de la Ville au sein du bureau, il est précisé que même si le règlement intérieur ne le mentionne pas, les élus concernés sont de fait membre du CVA et par extension membre du bureau.

Par ailleurs, certains échanges faisant allusion aux services civiques, le relais scolaire disposant de 8 personnes au sein de l'association se propose de fournir des informations sur ce dispositif.

➤ Temps d'information :

- Présentation du projet Fonds Régional d'Art Contemporain au quartier Lorge

Des travaux sont actuellement en cours dans le quartier Lorge afin d'y installer le FRAC. François Alleaume de la Direction de la Culture, ainsi que la directrice du FRAC présentent sa future implantation. Ceux-ci dureront environ 18 mois, pour une inauguration prévue en 2017.

Cette présentation suscite différentes questions :

- L'accès pour les personnes à mobilité réduite
- Des questions d'ordre technique : coût, nom de l'architecte, du maître d'œuvre...
- Impact sur le parking MDA
- Conservation des FRAC hauts et bas-normands

- Hôtel des Associations

Deux hôtels des associations sont en projet afin de proposer des locaux adaptés aux associations, dans un esprit d'équité et de mutualisation. La livraison du premier hôtel des associations est prévue pour début 2017 (suite à de nouveaux éléments celle-ci est prévue début 2018) proposant des bureaux et lieux de stockage sur 1800 m<sup>2</sup>, sur 3 étages. Ce projet s'inscrit dans une idée de concertation avec les associations mais limitée étant

donné les délais et la marge de manœuvre réduits.

La mise en place de cette nouvelle structure provoque nombre de questions :

- Son impact sur la MDA : l'idée est de garder des salles en centre-ville mais cela a été vu avec l'implantation du FRAC, un projet culturel est en cours sur le quartier Lorge, d'où la question de l'éventuel déménagement de l'équipe ressources.
- Son implantation : quartier de la Guérinière (proche EHPAD)
- Le devenir de l'ancienne bibliothèque : la volonté politique n'est pas de loger les associations dans des bâtiments anciens mais plus du neuf.
- Dans quelle mesure associer les associations à la mise en place de ce bâtiment : la première réunion du bureau sera l'occasion de plus de précisions et ainsi la concertation s'élargira au-delà du CVA.

Une réflexion est en cours dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, notamment par rapport aux pépinières et plus largement pour thématiser les bâtiments associatifs.

L'association Démosthène s'interroge sur la non-présence d'un hôtel des associations sur la presqu'île ou le centre-ville. Madame Simonnet précise la volonté politique de privilégier les quartiers.

➤ Propositions d'axes de travail 2016

- "Place aux assos" : samedi 3 septembre 2016 : date fixée, en parallèle de la fin d'éclat de rue, ce qui pose quelques problèmes à certaines associations en terme de délais de préparation.
- Animation de la Maison des Associations
- Réflexion sur la mise en place du conseil d'usagers à la MDA

➤ Date du 1<sup>er</sup> bureau

Le premier bureau est fixé le jeudi 28 janvier 2016 à 18h30 à la MDA. Pour cette première date, il a été retenu de privilégier l'agenda de l'élu. Pour les prochaines réunions du bureau, certaines associations proposent d'utiliser un Doodle pour organiser les réunions de travail.